

Metz, le 11 janvier 2024

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

Affaire suivie par : Gaëlle DELACAUCHY
Tél : 03 87 34 83 50
E-mail : gaelle.delacauchy@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Mairie de Neufchef
50 rue des Ecoles
57700 NEUFCHÉF

OBJET : Dossier de déclaration concernant la remise en état des berges du Conroy - Neufchef
N° GUN 2023-0033

Avis de recevabilité

RÉF. : J:\01 - Metz\04 - SABE\42 - Police de l'Eau\1. Dossiers PE\Travaux sur cours d'eau\NEUFCHÉF\
2023_controle+DLE-Conroy\DLE

P.J. : le courrier de recevabilité du dossier
le dossier de déclaration transmis par voie électronique

Madame la maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de déclaration loi sur l'eau au titre de l'article R. 214-1 du code de l'environnement déposé par M. KLEIN le 15 septembre 2023 concernant les travaux de remise en état des berges du Conroy, est recevable.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du récépissé de déclaration en date du 15 septembre 2023 ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration en date du 10 janvier 2024 ;
- un exemplaire du courrier envoyé au pétitionnaire valant avis de recevabilité en date du 10 janvier 2024.

Le dossier de déclaration ainsi que les compléments apportés par le pétitionnaire vous sont transmis par voie électronique.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à M. KLEIN valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Madame la maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER